

Les « mères du samedi » dénoncent la multiplication des cas de disparition en Turquie

Amnesty International a enregistré 135 disparus dans ce pays depuis 1991

Des mères de « disparus » venues de plusieurs pays se sont jointes, samedi 26 octobre à Istanbul, à une manifestation de femmes turques

étant dans le même cas qu'elles. Les disparitions sont un phénomène relativement récent en Turquie, où cent trente-cinq cas ont été relevés de-

puis 1991 par Amnesty International, qui a récemment lancé une campagne pour la défense des droits de l'homme dans le pays.

ISTANBUL

de notre correspondante

Assises devant les grilles du lycée Galatasaray sous une fine pluie automnale, des yeux rouges à la main, exposant dans un silence accusateur les photos de leurs proches dont elles sont sans nouvelles, les mères et les familles des personnes disparues en Turquie étaient fidèles à leur rendez-vous hebdomadaire, ce samedi 26 octobre, soutenues pour la soixantequinzième semaine de leur action par des femmes venues d'Argentine, de Bosnie, du Liban et de Taïwan, ayant perdu leurs enfants, leurs époux, dans des circonstances similaires.

« Tant que mon mari n'est pas retrouvé, je poursuivrai mes recherches », dit Hatice Tekdag, une mère de sept enfants, dont l'époux, Ali, a été arrêté à ses côtés dans une rue de Diyarbakir, il y a deux ans. Cette même volonté de ne pas oublier, de forcer les autorités à s'expliquer, même si les chances de retrouver leurs proches vivants sont minces, se retrouve chez la Libanaise Wadad Halwani, qui cherche son époux depuis 1982, et chez Mirta Acuna de Baravalles, une des célèbres « mères de la place de Mai » en Argentine, dont la fille, enceinte, et le beau-fils avaient disparus en 1976. « Nous sommes ici pour soutenir ces mères (turques) et pour protester contre ceux, dans la politique et au sein du gouvernement, qui gardent le silence sur ce sujet », déclare Mme Baravalles.

Les disparitions sont un phénomène relativement récent en Tur-

quie, qui concerne le plus souvent des personnes réputées de gauche ou pro-kurdes. Elles sont venues s'ajouter, au début des années 90, à une liste déjà longue de violations des droits de l'homme, qui inclut la torture presque systématique des suspects, les exécutions extrajudiciaires et les évacuations de villages dans le Sud-Est anatolien. « Depuis 1991, nous avons enregistré au moins cent trente-cinq cas de disparition en Turquie », explique Carsten Jurgensen, un porte-parole d'Amnesty international (AI), qui a récemment lancé une campagne globale pour les droits de l'homme en Turquie. Malgré les promesses répétées des gouvernements successifs, les organisations internationales n'ont pas enregistré de progrès marqué ces derniers mois. Au contraire, la reprise des activités judiciaires, après la pause estivale, a donné lieu à plusieurs cas de violations flagrantes de la liberté d'expression qui ont choqué l'opinion.

« INSULTE À L'ÉTAT »

Alors que la Cour de cassation a confirmé la condamnation à vingt mois d'emprisonnement avec sursis infligée au célèbre romancier Yachar Kemal pour un article publié dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, un nouveau dossier – pour « insulte à l'Etat » – était ouvert contre l'éditorialiste Cetin Altan qui, avec plus de trois cents procès au cours d'une longue carrière journalistique, bat tous les records. Le musicien Senar Yurdapan est actuellement détenu, arrêté pour « propagande séparatiste », notamment pour avoir composé

une pièce de musique diffusée sur la chaîne de télévision pro-kurde, MED-TV. Le journaliste Ragip Duran, qui travaille avec des médias français, attend quant à lui la décision de la cour d'appel, après avoir été condamné en première instance à dix mois de prison pour un article publié dans un quotidien pro-kurde.

Cette situation a poussé le Parlement européen à suspendre l'aide financière à Ankara prévue dans le cadre de l'accord d'union douanière entré en vigueur au début de l'année. Lors d'une conférence de presse impromptue, le ministre des affaires étrangères, Mme Tansu Ciller, a réagi à la dégradation des relations avec l'Europe en affirmant qu'Ankara entendait introduire rapidement des réformes afin « d'amener les droits de l'homme dans notre pays au niveau le plus élevé », notamment par une réduction de la période de détention préventive. Ces promesses, trop souvent entendues, ont été accueillies avec scepticisme. « Ce que nous voulons, c'est un dispositif, des réformes légales, une commission neutre qui empêche telle violation », souligne le représentant d'Amnesty international, « pour l'instant, rien de tel n'a été mis en place ».

Les violations des droits de l'homme font de plus en plus souvent l'objet d'éditoriaux indignés dans la presse turque. « Ne réagissons pas violemment contre le Parlement européen. Ce sont des sanctions et nous les avons méritées », écrivait Güngör Mengi, dans le quotidien *Sabah*. Deux des cinq juges de la Cour de cassation, qui a

examiné le dossier de Yachar Kemal, se sont opposés, par l'intermédiaire de la presse, à la décision prise par le tribunal. « Avoir des idées divergentes est le droit le plus naturel des écrivains et des penseurs », ont-ils déclaré.

ALIGNEMENTS MACABRES

Alors que, dans le Sud-Est anatolien, les forces gouvernementales poursuivent leurs opérations, exhibant régulièrement devant les caméras des alignements macabres de combattants kurdes tombés au cours des affrontements, une campagne, soutenue par des artistes, des hommes d'affaires et des intellectuels, est en cours, afin de récolter un million de signatures pour la paix.

Pour Hasan Karakoç – qui s'estime « privilégié » parce qu'il a fini par récupérer le corps de son frère, Ridvan, découvert sur un terrain vague dans la banlieue d'Istanbul en mars 1995 – et pour les « mères du samedi », qui expriment leur douleur avec dignité et entêtement face à la pression des autorités, il est déjà trop tard. Les réformes, lorsqu'elles seront introduites – si elles le sont –, ne ramèneront pas leurs proches. Mais de nombreux Turcs continuent d'espérer qu'il est encore temps de redresser la situation. « Tant que nous n'arrêterons pas la torture, tant que nous ne cesserons pas de condamner les opinions, nous n'arriverons à rien » a écrit le commentateur Mehmet Ali Birand. « Ceci n'a rien à voir avec l'Europe. C'est nous qui le voulons. »

Nicole Pope